

Bois Le Roi *Environnement - Qualité de la vie*

Association agréée pour la protection de l'environnement

CONSTRUCTIONS
A BOIS LE ROI

Bulletin n°32

Décembre 2007

Association indépendante de toute liste municipale actuelle ou future

Ça construit de partout

Vous en avez fait le constat. Vous êtes aussi étonné de voir apparaître des projets de construction sur des terrains de plus en plus petits.

Comme nous, vous constatez des opérations qui comportent un déboisement conséquent.

Voici quelques exemples en cours :

- 14 maisons avenue Paul Doumer (photo 1)
- 7 bâtiments rue des Sescois (photo 2)
- 24 logements allée de Barbeau (photo 3)



Vue actuelle depuis le quai de la gare (photo 2),
Demain, 7 bâtiments à la place du rideau d'arbres



14 maisons, avenue Paul Doumer
(photo 1)



3 ensembles de 8 logements chacun, allée de Barbeau, près du collège (photo 3)



Nous assistons non seulement à une accélération du nombre de m² mis en chantier mais aussi à un changement dans la nature des constructions.

Est-ce bien ce que vous voulez ?

Réagissez sur : contact@blenvironnement.org

Un espoir...

Fatal? J'ai quitté le Val de Marne sous la pression du béton. Dix ans plus tard, j'évacue l'Essonne pour la même raison. Je me suis installé à Bois le Roi pour son aspect et son cadre de vie. Mais ici aussi, l'urbanisation gagne du terrain.

Mon espoir est qu'il y ait une majorité d'habitants qui souhaitent comme moi s'opposer à cette fatalité.



Révision du plan local d'urbanisme (PLU)



La révision du PLU, engagée par la mairie en 2006, a fait l'objet d'une enquête publique en juin dernier. Le commissaire enquêteur, dans son rapport remis début octobre, conclut qu'elle doit être refaite et l'association s'en félicite.

Pour elle, cette révision n'allait pas dans le bon sens car elle rendait constructibles de nouveaux terrains. Par contre, est-il normal que les règles d'urbanisme (PLU) soient si tatillonnes pour des petites extensions de l'habitat et si peu protectrices envers de grandes opérations immobilières?.

Contentieux

Au 22 rue Moreau de Tours, un permis de construire a été accordé. Il ne respecte pas les règles en vigueur et crée un précédent au détriment d'espaces boisés jusque là protégés.

Malgré les recours gracieux auprès de la mairie, l'arrêté autorisant la construction a été délivré. Un recours contentieux auprès du tribunal administratif a donc été engagé par l'association.

Ce que nous attendons

Nous attendons d'une équipe municipale qu'elle défende avec ardeur, en matière de constructions, le caractère de la commune et non qu'elle coule Bois le Roi dans le mouvement de densification d'une région Île de France déjà hypertrophiée.

Le souhait du plus grand nombre est que Bois le Roi demeure un village, un village vivant où progressent la qualité de la vie, la protection de l'environnement et la convivialité entre les habitants.

La politique d'urbanisme doit traduire concrètement la volonté de préserver et de renforcer le patrimoine commun. C'est l'un des enjeux majeurs de la prochaine élection.

Nous attendons aussi d'une équipe municipale qu'elle veille à la stricte application de l'article 432-12 du code pénal qui stipule qu'un élu ne doit pas avoir d'intérêts dans des opérations dont il doit, de par sa fonction, assumer l'instruction et le contrôle.

Journée Économies d'énergies et habitat: quel succès !



Près de 180 personnes sont venues rencontrer spécialistes et professionnels à la journée « Économies d'énergies et de l'habitat », organisée par l'association Bois le Roi *Environnement qualité de la vie*, dimanche 25 novembre.

Des échanges nombreux souvent très pointus et une abondante documentation ont permis à beaucoup de visiteurs de trouver des réponses à leurs questions.

Notre association est indépendante de toute liste municipale actuelle ou future

Rejoignez-nous:
Cotisation à partir de 16€ à adresser avec vos coordonnées à notre secrétariat .



Bulletin imprimé sur papier 100% recyclé.

Secrétariat
51 rue du cormier
77590 Bois le Roi
contact@blenvironnement.org